

Québec, le 15 mai 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Question du député de Rousseau déposée au Feuilleton le 4 mai 2017 concernant le Rapport sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux.

Cher collègue,

Le député de Rousseau s'enquiert des suites que le gouvernement donnera aux recommandations du rapport de la Commission des finances publiques portant sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux.

Permettez-moi tout d'abord de réitérer que notre gouvernement accorde une très grande importance à la lutte à l'évasion et à l'évitement fiscal. C'est d'ailleurs à cet effet qu'en 2009-2010, Revenu Québec a mis en place une unité spécialisée dans la planification fiscale agressive dont la mission est de mettre à jour les stratagèmes et d'y mettre fin pour récupérer les montants qui lui sont dus.

D'autre part, dans le cadre de la lutte aux paradis fiscaux, le partage d'information est essentiel et c'est pour cela que Revenu Québec travaille en collaboration constante avec diverses administrations fiscales, dont l'Agence du revenu du Canada, afin d'optimiser leurs échanges et leurs actions.

... 2

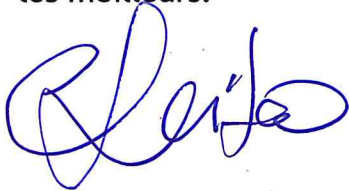
Nous suivons également de près les discussions au niveau international sur les resserrements des règles fiscales internationales et sur d'autres initiatives en la matière. Toutefois, l'évasion fiscale par les paradis fiscaux est un phénomène complexe où les démarches unilatérales sont moins efficaces que l'approche multilatérale qui est d'ailleurs celle privilégiée par l'Organisme de Coopération et de Développement Économique (OCDE).

En ce qui concerne le rapport de la Commission des finances publiques, nous accueillons très favorablement ce travail et nous reconnaissons la rigueur et l'ampleur de sa réflexion. Rappelons que le rapport, déposé par la commission, résulte de deux années de travaux, de recherches et de consultations.

Afin de lui accorder toute la considération requise, les trente-huit recommandations sont présentement analysées par une équipe constituée d'experts du ministère des Finances et de Revenu Québec. Notre gouvernement s'est d'ailleurs engagé à présenter un plan d'action pour assurer un suivi approprié aux recommandations de ce rapport.

Nous sommes convaincus que le travail de la commission apportera un éclairage complémentaire aux démarches que nous effectuons déjà à l'égard de l'évasion et l'évitement fiscal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Carlos Leitão